

Programme d'accès à l'égalité (PAÉH) Volet personnes handicapées

*Adopté par le conseil d'administration
Lors de sa 279^e assemblée, 21 avril 2010
(résolution n° 2372)*

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU 1	MESURES DE REDRESSEMENT pour l'intégration des personnes handicapées au PAÉ <ul style="list-style-type: none">• Taux global de nomination préférentielle• Autres mesures de redressement
TABLEAU 2	MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES pour l'intégration des personnes handicapées au PAÉ <ul style="list-style-type: none">• Dotation – Analyse des emplois• Dotation – Recrutement• Dotation – Sélection• Dotation – Décision• Dotation – Intégration organisationnelle – Processus d'accueil• Dotation – Intégration organisationnelle – Demande d'adaptation• Dotation – Intégration organisationnelle – Organisation du travail et supervision• Dotation – Intégration organisationnelle – Harcèlement au travail• Dotation – Formation• Évaluation du rendement• Promotion et autres mouvements de personne

TABLEAU 1 ● MESURES DE REDRESSEMENT
Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031
COMPLÉTÉ LE : 08 OCTOBRE 2009
MODIFIÉ LE :
PAR : DENISE BÉLANGER

TAUX GLOBAL DE NOMINATION PRÉFÉRENTIELLE

Les mesures de redressement d'un programme d'accès à l'égalité ont pour but d'augmenter la représentation de chaque groupe visé afin de corriger la sous-représentation dans un délai raisonnable.

Lors des embauches, des nominations et des promotions, **LE COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE** s'engage à accorder une préférence à une personne compétente membre de l'un ou l'autre des groupes visés sous-représentés. À cet effet, **LE COLLEGE DE-BOIS-DE-BOULOGNE** entend appliquer un **taux global de nomination préférentielle d'au moins 50%**, pour l'ensemble des groupes dans chacun des regroupements d'emploi concernés, jusqu'à l'atteinte de tous les objectifs de représentation et ce, dans le respect des ententes collectives de travail en vigueur.

La mise en application du taux global de nomination préférentielle est prévue le ,**DÈS L'AVIS D'APPROBATION DES MESURES CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE.**

TABLEAU 1 ● MESURES DE REDRESSEMENT
Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES, NOUS PRÉVOYONS :

- une augmentation des effectifs : si oui, précisez dans quel(s) numéro(s) de regroupement d'emplois
- une réduction des effectifs : si oui, précisez dans quel(s) numéro(s) de regroupement d'emplois
- le statu quo des effectifs : si oui, précisez dans quel(s) numéro(s) de regroupement d'emplois

Dans toutes les fonctions en général, cependant nous connaissons une baisse de l'effectif enseignant à compter de 2012 en raison de la décroissance démographique

AUTRES MESURES DE REDRESSEMENT

Groupes visés	Numéro des regroupements	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
<input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> MV <input type="checkbox"/> ME <input type="checkbox"/> Autochtones <input checked="" type="checkbox"/> Personnes handicapées	Tous	Appliquer le taux de nomination préférentielle dans les emplois temporaires et autres emplois saisonniers lorsqu'il y a processus de sélection à l'externe.	% de candidatures provenant des groupes visés retenu en entrevue.	DRH	En continu	
<input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> MV <input type="checkbox"/> ME <input type="checkbox"/> Autochtones <input type="checkbox"/> Personnes handicapées						

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : DOTATION – ANALYSE DES EMPLOIS					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Descriptions de tâches et des exigences requises pour tous les emplois	Valider de façon précise le nombre d'années d'expérience requis dans les descriptions de tâches	Échantillon des affichages validés	DRH	En vigueur	
Conditions particulières requises pour l'accomplissement des tâches.	Valider les exigences physiques et les compétences professionnelles requises.	Échantillon des affichages validés	CRH	En vigueur	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : 3-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : DOTATION – RECRUTEMENT					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Affichage des offres d'emploi.	Préciser, dans les affichages de poste, que le Collège peut offrir des mesures d'adaptation aux personnes handicapées lorsque celles-ci sont réalisables	Échantillon d'affichages et d'offres d'emploi incluant la mention	CRH	Juin 2010	
Affichage des offres d'emploi	Communiquer les affichages de poste sur des sites auxquels les personnes handicapées ont accès. (Portail emploi collège .ca)	Processus intégré aux procédures RH (Mesure nationale de promotion du portail auprès des groupes visés par le PAE)	CRH	Août 2010	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : 3-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : DOTATION – RECRUTEMENT					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Formation	Sensibiliser et former le personnel cadre responsable du processus de recrutement et le personnel concerné aux réalités des personnes handicapées.	Formation mise en place et diffusée.	CRH	Juin 2011	
Sources de recrutement	Diversifier les sources de recrutement pour rejoindre les services spécialisés de main-d'œuvre pour les personnes handicapées	Création et utilisation d'une liste d'envoi comprenant des services spécialisés de main-d'œuvre pour les personnes handicapées	CRH	Juin 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : 3-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : DOTATION – RECRUTEMENT					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Information sur la disponibilité de mesures d'adaptation présente sur l'affichage des postes	Affichages de postes avec mentions particulières concernant les modalités à suivre pour les personnes handicapées qui désirent avoir des mesures d'adaptation	Échantillon d'affichage des postes incluant la mention	CRH	Juin 2011	
Identification des personnes handicapées	Faire remplir le questionnaire d'identification à l'ensemble des candidats qui posent leur candidature via le portail du Collège	Échantillon de questionnaire	CRH	Août 2010	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : DOTATION – SÉLECTION					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Outils de sélection	Adapter les outils de sélection de façon à être en mesure de les administrer aux candidats visés par le PAEH, lorsque possible	Disponibilité d'outils adaptés au handicap lorsque requis	CRH	Juin 2011	
Processus de sélection	Assurer l'accessibilité des salles d'entrevues.	Salles d'entrevues accessibles	DSA	En vigueur	
	Assurer l'accessibilité d'espaces communs (toilettes, ascenseurs) pour les candidats handicapés.	Les espaces communs sont accessibles	Coord. Ressources matérielles	En vigueur	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : DOTATION – SÉLECTION					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Processus de sélection	Informar les personnes sélectionnées que des mesures d'adaptation peuvent être offertes relativement à l'administration des outils de sélection	Procédure de sélection révisée	CRH	Août 2010	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : DOTATION – DÉCISION					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Processus de décision d'embauche	Vérifier que la décision d'embauche soit basée sur les compétences de la personne handicapée à réaliser les tâches du poste, et ce, en misant sur des mesures d'adaptation lorsque requis	Suivi par la DRH	DRH	En vigueur	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : INTÉGRATION ORGANISATIONNELLE – PROCESSUS D'ACCUEIL					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Programme ou règles d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés	Développer ou revoir le programme d'accueil des nouveaux employés, afin de tenir compte des besoins spécifiques des personnes handicapées.	Programme révisé et adopté par le CA	DG approbation du CA	Octobre 2011	
Programme ou règles d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés	Sensibiliser les collègues de travail aux besoins d'intégration de la personne handicapée	Suivi par les directions	Chacun des gestionnaires devra être responsable	Octobre 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : INTÉGRATION ORGANISATIONNELLE – PROCESSUS D'ACCUEIL					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Programme ou règles d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés	Exercer un suivi pour s'assurer de l'intégration de la personne handicapée dans son milieu de travail	Suivi par la DRH	DRH	Août 2010	
Information sur le PAEH	Diffuser l'information à tout le personnel sur le PAEH	Publication du programme sur le site intranet du Collège de Bois-de-Boulogne	DRH	Août 2010	
Identification des personnes handicapées et information sur le PAEH	Tous les nouveaux employés doivent remplir le questionnaire d'identification et être informés du PAEH en vigueur	Échantillon	CRH	Août 2010	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : INTÉGRATION ORGANISATIONNELLE – DEMANDE D'ADAPTATION					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Règles administratives relatives à la gestion des demandes d'adaptation pour le personnel handicapé.	Élaborer des règles définissant clairement la marche à suivre pour le traitement des demandes d'adaptation.	Règles documentées	DRH Direction générale	Juin 2011	
Formation	Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation s'adressant aux gestionnaires et au personnel concerné, relativement à leur obligation d'accommodement.	Activité de formation réalisée	DRH	Juin 2011	
Mesures de réintégration en emploi	Prévoir des mesures facilitant la réintégration en emploi du personnel devenu handicapé.	Mesures réalisées lorsque requis	DRH	juin 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : INTÉGRATION ORGANISATIONNELLE – DEMANDE D'ADAPTATION					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Adaptation des conditions de travail	Analyser les demandes d'adaptation reliées aux conditions de travail et en évaluer la faisabilité en terme d'accommodement raisonnable.	Analyse des demandes réalisées Adaptation faite si requis	DRH ressources experte	juin 2011	
Idem	Étudier les demandes d'adaptation d'aide technique pour une personne handicapée à un lieu ou un poste de travail, et évaluer les mesures d'accommodement raisonnable.	Analyse réalisée Adaptation faite si requis	DRH ressources experte	juin 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : INTÉGRATION ORGANISATIONNELLE – HARCÈLEMENT AU TRAVAIL					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Politique contre la discrimination, le harcèlement et la violence	Amender la politique pour contrer le harcèlement au travail selon les motifs cités à l'article 10 de la Charte de façon à inclure la discrimination.	Politique adoptée	DRH	Mai 2010	
Idem	Distribuer à tout le personnel la politique pour contrer le harcèlement	Politique diffusée	DRH	Mai 2010	
Idem	Sensibiliser le personnel qui travaille avec des personnes handicapées au risque de harcèlement à l'endroit des personnes handicapées	Échantillon auprès des personnes visées	DRH	Juin 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : FORMATION					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Programme de perfectionnement	Rendre accessibles au personnel handicapé les renseignements relatifs aux programmes de formation	Les programmes de perfectionnement sont diffusés dans un format accessible aux personnes handicapées à l'emploi du Collège	CRH	Août 2011	
Programme de perfectionnement	S'assurer que des salles de cours et/ou des lieux de formation sont accessibles	Salles accessibles	DSA	Août 2011	
Programme de perfectionnement	Adapter les équipements ou le matériel utilisé lors d'activités de formation spécifique à la fonction occupée par le personnel handicapé.	Équipement et matériel adaptés	DRH	Août 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : FORMATION					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Règles régissant la formation	Adapter les moyens de communication en fonction des besoins spécifiques des personnes handicapées qui assistent aux sessions de formation, lorsque la formation est requise à la réalisation de leur fonction	Sondage auprès des personnes visées	CRH service informatique	Août 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : ÉVALUATION DU RENDEMENT					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Programme d'évaluation du personnel	Utiliser des outils d'évaluation standardisés (questionnaires, grilles d'évaluation, etc.)	Programme disponible	DRH	En vigueur	
Idem	Rendre accessibles le processus et les renseignements relatifs à l'évaluation de rendement du personnel handicapé	Programme disponible	CRH	En vigueur	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : ÉVALUATION DU RENDEMENT					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Période de probation ou d'essai	Prévoir un mécanisme pour évaluer si la personne handicapée a besoin d'une période de probation ou d'essai plus longue lorsque l'adaptation de son poste le justifie	Mécanisme prévu	DRH	Juin 2011 I	
Idem	Sensibiliser les évaluateurs à l'influence subjective des stéréotypes dans leur jugement sur la performance d'un employé handicapé.	Activités de sensibilisation réalisées	CRH DRH	juin 2011	

TABLEAU 2 ● MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES
 Pour l'intégration des personnes handicapées au PAE

ORGANISME : COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE					
NUMÉRO DE DOSSIER : E-1031					
COMPLÉTÉ LE : 9 AVRIL 2010					
MODIFIÉ LE :					
PAR : DENISE BÉLANGER					
MESURES D'ÉGALITÉ DE CHANCES					
EMPLOIS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :			STATUTS : TOUS <input checked="" type="checkbox"/> SINON, PRÉCISER :		
IDENTIFICATION DU SOUS-SYSTÈME À CORRIGER : PROMOTION ET AUTRES MOUVEMENTS DE PERSONNEL					
Règle et pratique à corriger	Description de la mesure	Moyen(s) de contrôle	Personne désignée	Échéancier Date d'implantation	Résultats obtenus À COMPLÉTER AU MOMENT DE LA TRANSMISSION DE VOTRE RAPPORT DANS TROIS ANS.
Mouvement de personnel	S'assurer de communiquer aux personnes handicapées les possibilités de promotion et autres mouvements de personnel.	Validation au moyen d'une communication personnalisée à un échantillon du groupe des personnes handicapées	DRH	Juin 2010	
	Effectuer un suivi systématique pour connaître les motifs de départ des employés handicapés	Questionnaire de départ	DRH	Août 2010	